

À Cerizay  
Le jeudi 18 juillet 2019

Johnny BROSSEAU, MAIRE &  
Vice-Président Agglomération, à :

**INFORMATION pour les riverains :**  
**Allée de la Vannelière et rue Saint-Exupéry**  
**TRAVAUX Allée de la Vannelière**

Madame, Monsieur,

Les travaux d'aménagement en cours, sur le quartier de la Vannelière, Allée Saillard du Rivault et Allée de la Vannelière, entrent dans leur phase finale.

La dernière étape des travaux consiste en la pose d'un nouvel enrobé sur ces voiries.

**Cette étape s'étalera sur 2 jours, les 25 et 26 juillet 2019, et s'effectuera progressivement par zones.**

**Durant ces travaux : Des périodes de fermeture à la circulation seront organisées par l'entreprise pour permettre la pose de l'enrobé. Le passage et le stationnement des véhicules sur les Allées Saillard du Rivault et La Vannelière seront donc interdits.**

La circulation s'ouvrira progressivement par zone, en fonction de l'avancement des travaux. Ce chantier est effectué par l'entreprise CHARIER TP SUD.

**Durant cette période : nous vous demandons de stationner votre véhicule à l'extérieur de la zone de chantier (par ex. : parking bas de l'école Jean Moulin).**

Durant ces phases, vous pourrez accéder à votre habitation à pieds en utilisant les trottoirs. La collecte des déchets sera également suspendue.

Je vous remercie par avance de votre patience et de votre compréhension.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre contact avec les services techniques en Mairie ou par téléphone (05 49 80 64 01).



Le Maire,  
**Johnny BROSSEAU**